

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00

Mercredi de 8h30 à 11h30

Jeudi de 13h00 à 16h30

Samedi de 8h30 à 10h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu 27 février 2018 – Mairie de Tarcenay - Heure de début : 20h15 - Heure de fin : 23h00

Secrétaires de séance : Céline Débois et Sébastien Rognon

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Membres présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuiet, Nicolas Cretin, Michel Dartevél, Céline Débois, Isabelle Gagnet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Convention CDEI
2. Forêts : programme de travaux 2018
3. Acceptation chèque ACCA de Tarcenay
4. Devis maîtrise d'œuvre des travaux rue de la Poste/ route de Merey
5. Projet commune nouvelle
6. Demande de subvention DETR : photocopieur/vidéoprojecteur
7. Divers

1. Convention CDEI

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer une convention avec les Chantiers Départementaux pour l'emploi et l'Insertion (CDEI) pour 20 jours de travaux divers en espaces verts pour l'année 2018 (pour mémoire : 25 jours les années antérieures.)

2. Forêts : programme des travaux 2018

Les travaux forestiers prévus pour l'année 2018 consistent au :

- nettoyage, dans la parcelle 26, pour 1100€,
- cloisonnement, dans les parcelles 4, 5 et 6, pour 600€,
- dégagement de plantation de chênes, dans les parcelles 10 et 11, pour 900€.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un devis d'un montant de 2 600 € HT avec l'ONF dans le cadre des travaux en forêt communale pour l'année 2018.

3. Acceptation du chèque de l'ACCA de Tarcenay

Le Conseil Municipal accepte le chèque de l'ACCA de Tarcenay d'un montant de 6 100 € correspondant au versement du solde de la subvention à l'investissement, pour le financement de la construction d'une volière et son local technique suite au sinistre.

Ce bâtiment dont le coût de construction s'élève à 23 727 € HT a été financé à hauteur de 21 300€ par l'ACCA. Il reste donc 2 227€ à charge de la commune, pour la fresque murale réalisée par les chantiers départementaux. Ce bâtiment est propriété de la commune avec une convention de mise à disposition signée avec l'ACCA.

4. Devis maîtrise d'œuvre des travaux rue de la Poste / route de Merrey

	Cabinet H.E.T.C.	Cabinet B.E.J. Ingénierie
Maîtrise d'ouvrage	10 800 € HT	9 360 € HT
Relevé topographique	2 500 € HT	1 600 € HT
Total	13 300 € HT soit 4,50% du montant de l'estimatif	10 960 € HT soit 3,90% du montant de l'estimatif

Le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à signer la convention d'honoraire avec le Cabinet B.E.J. Ingénierie Comtoise pour la mission de maîtrise d'œuvre et le levé topographique concernant les travaux d'aménagement de la rue de la Poste.

Ces travaux de sécurisation piétonne aux alentours de l'école, consistent en la réalisation de trottoirs le long de la rue de la Poste, d'une partie de la route de Merrey et de l'aménagement de l'intersection de la rue du Chalet et du bas de la rue de la Poste. Une demande a été faite à la communauté de communes Loue Lison pour la réalisation de la bande de roulement (aménagement de sécurité à la charge de la commune et bande de roulement compétence de la CCLL)

5. Projet de commune nouvelle

Depuis plusieurs mois, les élus de Tarcenay et de Foucherans échangent et réfléchissent à la mise en place d'une commune nouvelle.

Nous mutualisons nos moyens humains (agents techniques) et notre matériel, afin de proposer un meilleur service à la population, nous souhaitons également mutualiser les agents administratifs, les locaux ...

Le nombre de compétences transférées à la communauté de communes Loue Lison ne cesse d'augmenter. La création de commune nouvelle, plus peuplée, donne plus de représentativité dans les prises de décisions au sein de la CCLL (composée de 75 communes).

L'état encourage la fusion des communes par une aide plus importante pour la réalisation des investissements.

Nous souhaitons engager des démarches avec la préfecture et les services fiscaux. Plusieurs réunions assistées par les services de l'État se tiendront, dans les semaines à venir, dans les deux communes, afin de répondre à nos questions et de nous donner les aboutissements de cette commune nouvelle. Suite à cela, une réunion publique sera organisée dans chaque commune afin d'informer au mieux la population.

6. Demande de subvention DETR : photocopieur/vidéoprojecteur

Le photocopieur / imprimante multifonctions du secrétariat de mairie a été acheté en 2008. Le coût de maintenance devenant important, il est prévu de le remplacer en 2018.

Une estimation évalue le coût de cet équipement à 3 435 € HT. Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'acquisition d'un photocopieur / imprimante multifonctions, et à effectuer une demande de subvention au titre de la DETR. Le plan de financement prévoit une subvention d'État à hauteur de 601 €, il reste donc 2 834 € à la charge de la commune.

Outre le fait d'être plus performant, l'acquisition de cet équipement permettra de modifier le contrat de maintenance qui passera de 604€ à 325€ HT par trimestre.

Il serait nécessaire d'avoir un vidéoprojecteur dans la salle du conseil pour l'affichage des documents lors des diverses réunions.

Une estimation évalue le coût de cet équipement à 2 950 €HT. Le Conseil Municipal, autorise le Maire à faire les démarches nécessaires pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur et à effectuer une demande de subvention au titre de la DETR. Le plan de financement prévoit une subvention d'État à hauteur de 1032 €, il reste donc 1 918 € à la charge de la commune.

7. Divers

Acquisition matériel de cuisine pour la salle des fêtes

La commune a saisi l'opportunité d'acquérir du matériel d'occasion, pour équiper la cuisine de la salle des fêtes : une armoire chauffe-plat, un chauffe-assiette et une friteuse pour un montant de 2 300€ (valeur neuf 10 000€).

11 novembre 2018

A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la commune de Montrond-le-Château s'associe aux communes de Villers, Meroy et Tarcenay pour commémorer tous ensemble, cette évènement qui se déroulera le dimanche 11 novembre 2018 à Meroy-sous-Montrond.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23H00.

Les secrétaires de séance :

Céline DÉBOIS

Sébastien ROGNON

à noter dans vos agendas :

L'association l'Espérance de Tarcenay organise une randonnée pédestre **le mardi 1^{er} mai 2018.**



FOUCH'RUN le samedi 12 mai à Foucherans

L'association « Étoile de Foucherans » propose 5 parcours avec obstacles :

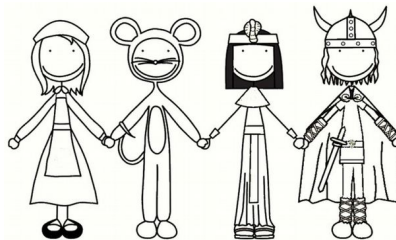
parcours de 500 m à 2km pour les enfants à partir de 3 ans	4€
parcours de 5 km	6€
parcours de 8 km	8€
parcours de 12 km	10€
parcours de 16 km	12€

inscription sur le-sportif.com

Pour plus d'informations : page Facebook « Étoile de Foucherans »
ou au **07.81.70.56.56** ou au **06.30.13.15.34**

Théâtre ados/ enfants

Les groupes de théâtre d'ados et d'enfants travaillant avec Nicole RIVIER vous invitent à leurs représentations à la salle des fêtes de Foucherans, **le samedi 2 juin à 20h00 et le dimanche 3 juin 2018 à 15h00 (entrée gratuite).**



L'association des parents d'élèves de l'école intercommunale du plateau de Tarcenay « Marylou » organise la kermesse de l'école à la salle des fêtes de Tarcenay, **le samedi 16 juin 2018.**

